

**ORDRE DU JOUR  
BUREAU COMMUNAUTAIRE  
MARDI 30 JANVIER 2024 à 17h15**

1. Approbation du procès-verbal du bureau communautaire de 19 décembre 2023
2. Adhésion de la CARL à l'association nationale des élus des littoraux (ANEL)
3. Adhésion 2024 de la CARL à la Fédération des Entreprises Publiques Locales (Fedep)
4. Subvention aux associations
5. Préparation du Conseil communautaire